



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Mercredi 4 juin 2025 à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Saint-Noël-Chabanel tenue le 4 juin 2025 à 18h30 en présentiel.

PRÉSENTS :

Odete Parente

Nancy Gabriel

Éric Simon

Valentin Burgaud

Julie-Anne Trottier-Després

Gaétane Aspirot

Maudelaine Astrel

Marie-Soleil Hamelin

Formant quorum sous la présidence de Maudelaine Astrel (présidente)

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Alexandre, De Courcy – Direction

PERSONNE.S INVITÉE.S À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRE.S ABSENT.S :

Arlina Gutierrez

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Maudelaine Astrel, déclare la séance ouverte. Il est 18h40.

1.1 Nomination d'un.e secrétaire pour la rencontre

Mme Odete Parente se propose comme secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Soleil Hamelin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Secondé par Julie-Anne Trottier-Després

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JANVIER

IL EST PROPOSÉ par Marie-Soleil Hamelin que le procès-verbal de la séance du 14 mai soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Secondé par Julie-Anne Trottier-Després

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

3.1 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. DOSSIERS DÉCISIONNELS

5.1 Sorties et activités

IL EST PROPOSÉ par Julie-Anne Trottier-Després que les sorties et les activités présentées par la direction soient approuvées.

Secondé par Marie-Soleil Hamelin

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

5.2 Résolution pour demande de paiement du fond 4 (15 000\$) pour le SDG

M. De Courcy demande qu'un montant soit transféré du fond 4 au fond 6 afin de combler une partie du déficit du SDG (mauvaises créances). Ce montant sera analysé par la direction, ainsi que les agents administratifs et correspondra aux lectures budgétaires de 2024,2025.

M. Éric Simon demande ce qui arrive lorsque les parents ne paient pas. Ce à quoi, M. De Courcy répond qu'il y a une coupure de service et des rappels (SDD et SDG) et Mme Gaétanne Aspirot rajoute que plusieurs parents les laissent quand même à la porte du SDG. M. Eric Simon et Mme Marie-Soleil Hamelin demande s'il y a un protocole lorsqu'un enfant est « abandonné » au SDG (non-inscrits ou retards répétitifs). Selon la responsable du SDG et la direction, ils les accueillent le matin par soucis de sécurité et le soir, il y a un appel logé au poste de quartier ou au 911. M. De Courcy fera un suivi à ce sujet avec des agents au poste de quartier 30.

Mme Marie-Soleil Hamelin signifie son malaise d'aider les « mauvais payeurs ». Les enseignants présents concordent avec Mme Hamelin. Le directeur et la technicienne du service de garde rassurent en clarifiant que ce sont des familles ciblées qui recevront l'aide.

Malgré cette assurance, Mme Julie-Anne Trottier-Després demande le vote.

IL EST PROPOSÉ par Nancy Gabriel que la résolution pour demande de paiement du fond 4 (15 000\$) pour le SDG soit approuvée.

Secondé par Valentin Burgaud.

Adopté à majorité (07CE-04/06/2025)

5.3 Évaluation du Plan de lutte 2024-2025

M. De Courcy explique qu'il y a eu beaucoup de changements au plan pédagogique. Donc, l'évaluation du Plan de lutte 2024-2025 concernant l'encadrement et les habiletés sociales adopté en novembre 2024 devra être reconduite en 2025-2026. Plusieurs moyens non pas été mis en place. Toutefois, la plateforme Moozoom a été rendue disponible pour tout le personnel. Plusieurs y sont déjà inscrits. C'est une plateforme clé en main pour travailler les habiletés sociales. Donc, il est prévu pour 2025-2026 : la révision du code de vie, la formation sur l'intervention immédiate lors d'un comportement négatif et l'implantation progressive de Moozoom.

IL EST PROPOSÉ par Julie-Anne Trottier-Desprès que l'évaluation du Plan de lutte soit reconduite en 2025-2026.
Secondé par Éric Simon

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

5.4 Présentation du budget pro-forma

M. De Courcy présente le budget pro-forma 2025-2026. Il y aura un deuxième ajustement après la déclaration du 30 septembre 2025

IL EST PROPOSÉ par Gaétanne Aspirot que le budget pro-forma 2025-2026 soit adopté tel que présenté.
Secondé par Nancy Gabriel

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

6. MOT DE LA DIRECTION

6.1 Évaluation des moyens du projet éducatif

M, De Courcy présente l'évaluation des moyens mis en place du projet éducatif faite par les enseignants après avoir expérimenté et mis en place plusieurs des dispositifs.

7 DOSSIERS INFORMATIFS

7.1 Déléguée des parents CSSDM

Mme Marie-Soleil Hamelin informe que qu'il y a 2 postes à combler au sein du comité de parents du CSSDM pour 2025-2026. La compagnie *Lion électrique* a conclu une entente avec un consortium d'investisseurs ce qui lui permettra de poursuivre certaines de ses activités.

7.2 Représentant de la communauté

M Valentin Burgaud présente la suite du soutien scolaire:

- Bilans de jeunes du soutien scolaire : Les enseignants les recevront au plus tard le 6 juin par courriel;
- Fête de fin de soutien scolaire à la Petite Maison: Le 13 juin de 11h à 15h à la Petite Maison ou au parc René-Goupil;
- Bilan avec la Grande Porte : Une rencontre entre l'équipe de direction et les responsables de la Grande Porte est à prévoir pour la semaine du 16 juin.

8. AFFAIRES DES ENSEIGNANTS ET DES PROFESSIONNELS

M. De Courcy informe qu'il y aura une nouvelle équipe de direction l'année prochaine. Les trois directions adjointes ayant pris de nouvelles fonctions ailleurs. Mme Julie-Anne Trottier-Desprès parle de la classe verte qu'elle a vécu avec ses élèves et d'autres groupes d'AMPLI. Ils ont passé deux jours et une nuit au camp Richelieu. M. Éric Simon rappelle que des évaluations ministérielles ont lieu et se poursuivent pour les élèves de 4^e et de 6^e année. Afin de souligner la «fin de vie» de la vieille bâtisse des Bâtisseurs, la haie d'honneur se fera le long de la cour du vieux pavillon.

9. AFFAIRES DU SERVICE DE GARDE

9.1 Grille tarifaire 2025-2026

Mme Gaétanne Aspirot présente la nouvelle grille tarifaire pour 2025-2026 :

<u>2024-2025</u>		<u>2025-2026</u>	
3\$	→	3,50\$	Dîner
10,75\$	→	11\$	Journée pédagogique

IL EST PROPOSÉ par Marie-Soleil Hamelin que la nouvelle grille tarifaire 2025-2026 soit adoptée telle que présentée..

Secondé par Nancy Gabriel

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

9.2 Règlements du service de garde 2025-2026

Mme Gaétanne Aspirot présente les règlements 2025-2026. M. Éric Simon propose de rajouter comme modalité, la possibilité de faire signalement à la DPJ pour les parents retardataires et récidivistes, ainsi pour les parents qui «abandonnent» leurs enfants non-inscrits devant le SDG.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Soleil Hamelin que le budget pro-forma 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

Secondé par Julie-Anne Trottier-Desprès

Adopté à l'unanimité (07-CE-04/06/2025)

10. AUTRE SUJET

Mme Marie-Soleil Hamelin demande s'il serait possible que le CSSDM pense offrir des services d'ergothérapie pour les plus vieux (2^e et 3^e cycle) aussi.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h58

Marie-Soleil Hamelin **propose**
Julie-Anne Trottier-Desprès **seconde**.

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction